



Commune de Mijoux

Rue Dame Pernelle

01410 Mijoux

L'ordonnance n°2021-1310 et le décret n°2021-1311 génèrent la réforme de la publicité des actes. Ainsi, depuis le 01 juillet 2022, le compte rendu des séances du Conseil Municipal est supprimé. Il est remplacé par la publication d'une liste de délibérations publiée dans les huit jours suivant le conseil et examinées en séance. Le procès-verbal subsiste mais ne sera publié (par affichage et dépôt sur le site internet de la commune) qu'après approbation lors de la réunion du Conseil Municipal suivant. Ainsi, le procès-verbal de la séance du 19.09.2024 ne sera publié qu'après la réunion du prochain CM

LISTE DES DELIBERATIONS DU CM du 19.09.2024 – VISA&CONTROLE DE LEGALITE

Présents : M. VIALLET. P. ECAILLE. C. GROSGURIN. S. JUHEN. D. JULLIARD. G. LEGAY. M. VUILLERMOZ

Absents excusés : JF. JOLY. MC. COUTURIER. E. LEE

Secrétaire de séance : C. GROSGURIN

Ouverture de la séance à 19h à la salle des Fêtes de MIJOUX

NUMERO	OBJET	DECISION
2024.058	Participation employeur pour la protection sociale complémentaire santé et prévoyance des agents	approuvée
2024.059	Choix des entreprises pour la réalisation des travaux de sécurité routière sur la commune de Mijoux	approuvée
2024.060	Modification de la délibération n°01247.2024.03.019 portant sur le déclassement et la vente de la parcelle B 1868	approuvée

Mijoux, le 25.09.2024

Martine VIALLET, maire